



Janzé Athlétisme Pays de la Roche aux Fées

- Rentrée 2019/2020 -

Site internet : www.janze-athletisme.fr

Demande d'infos complémentaires : janze.athletisme@gmail.com

Coût des licences 2019 / 2020

Catégories	Année de naissance	Type de Licence	Prix de la licence			
			Avant le 09/10/19		A partir du 09/10/19	
			J'ai déjà un maillot	Je n'ai pas de maillot	J'ai déjà un maillot	Je n'ai pas de maillot
Eveil athlétique	2012/2011	Découverte	80 euros		90 euros	
Poussin	2010/2009	Découverte	80 euros		90 euros	
Benjamin	2008/2007	Compétition	80 euros	2 chèques : 80 € + 16 €	90 euros	2 chèques : 90 € + 16 €
Minime	2006/2005	Compétition				
Cadet	2004/2003	Compétition				
Junior	2002/2001	Compétition				
Espoir	2000/1999/1998	Compétition	90 euros	2 chèques : 90 € + 16 €	100 euros	2 chèques : 100 € + 16 €
Senior/vétérant	1997 et avant	Running				
Senior/vétérant	1997 et avant	Compétition	90 euros	2 chèques : 90 € + 16 €	100 euros	2 chèques : 100 € + 16 €

- **Réduction pour les licences multiples** : - 5 euros par licencié supplémentaire dans une même famille.

- **Opération Coupons Sport** : Le Département d'Ille-et-Vilaine souhaite faciliter l'accès des jeunes de 2004, 2005, 2006, 2007, 2008 aux clubs sportifs, en proposant des « Coupons sport » d'une valeur de 20€. Pour y avoir droit, il faut fournir au club une attestation de l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS), et une copie d'une pièce d'identité de l'enfant (livret de famille, carte d'identité ou passeport).

- **Maillots** : L'achat du maillot est obligatoire à partir de la catégorie benjamin à la prise de licence, sauf bien sûr si vous en possédez déjà un.

Quelle licence choisir chez les adultes ?

Pour les adultes Séniors et Vétérans (coureurs et/ou marcheurs) :

Selon le type de pratique souhaitée :

- Pour pouvoir pratiquer tout type de compétition, y compris en championnat FFA (sur piste, sur route, cross-country, trail, course nature, marche nordique) : **licence athlé Compétition**.
- Pour pouvoir pratiquer les courses hors stade HORS CHAMPIONNAT, et/ou pour pratiquer les compétitions de marche nordique : **licence athlé Running**

Pour info :

A Janzé athlé, toutes les licences adultes sont au même tarif. Mais le club reverse la majorité de la licence « compétition » aux structures fédérale, régionale et départementale (il ne reste qu'une quinzaine d'euros au club). Pour la licence « running », en revanche, le club conserve une plus grosse part pour son fonctionnement propre (environ 45 euros par licence).

En prenant une licence athlé Compétition, l'athlète s'engage donc à représenter le club sur au moins 2 championnats FFA (cross, interclubs, championnats départementaux sur piste, courses à label).

En prenant une licence athlé Running, l'athlète participe davantage à la vie du club, permettant l'organisation d'activités club (courses de cohésion, sorties spécifiques, déplacements club...).

Horaires des entraînements 2019 / 2020

Date du 1^{er} entraînement (enfants) : samedi 14 septembre 2019

Eveils athlétiques et poussins :	<ul style="list-style-type: none">• Samedi de 11h00 à 12h30, au stade (de septembre à fin octobre, et à partir de début avril) ou à la salle n°1 (de novembre à fin mars).
Benjamins - Minimes :	<ul style="list-style-type: none">• Samedi de 10h à 12h, au stade.• Mercredi, 15h45 à 17h15, au stade avec l'entraîneur et les jeunes de l'US Bain.• Mercredi de 19h à 20h30, au stade avec Fabien l'entraîneur de l'Office des sports (pour les minimes de 2005).
Jeunes à partir de Cadets :	<ul style="list-style-type: none">• Samedi de 10h à 12h, au stade.• Mercredi de 19h à 20h30, au stade avec Fabien l'entraîneur de l'Office des sports (pour les cadets, juniors du groupe « sprint, sauts, lancers »).• Lundi soir de 19h à 20h30, au stade avec Fabien l'entraîneur de l'Office des sports : préparation physique générale (PPG).• Mardi soir et/ou jeudi soir, 19h à 20h30 au stade (pour le groupe 1/2 fond).
Coureurs :	<ul style="list-style-type: none">• Lundi soir de 19h à 20h30, au stade avec Fabien l'entraîneur de l'Office des sports : Préparation physique générale (PPG).• Mardi soir au stade de 19h00 à 20h30, au stade : entraînement course.• Jeudi au stade de 19h00 à 20h30, au stade : entraînement course.• Dimanche au stade à 9h45 : sortie sur route et/ou chemin.
Marcheurs nordiques :	<ul style="list-style-type: none">• Mardi soir de 19h00 à 20h30, rdv au stade.• Jeudi soir de 19h00 à 20h30, rdv au stade.• Vendredi de 14h à 15h45, rdv au stade.• Tous les 15 jours, le samedi : sortie nature départ 14h, rdv gare de Janzé.

En dehors de ces créneaux horaires, il y a également possibilité de s'entraîner avec le club de Cesson-Sévigné. Se renseigner auprès des encadrants.

Dossier d'inscription

Les documents d'inscription sont disponibles sur le site internet du club : www.janze-athletisme.fr, dans la rubrique « Inscriptions 2019/2020 ».

Pièces à fournir pour valider l'inscription :

- Le **bulletin d'adhésion** complété
- Un **certificat médical** type, de moins de 6 mois autorisant la pratique du sport en compétition, ou bien, pour les renouvellements, le remplissage du questionnaire de santé envoyé par la FFA.
- Une **photocopie de la carte d'identité** (pour les nouveaux licenciés uniquement)
- Le document d'**autorisation parentale** (pour les athlètes mineurs uniquement)
- Le **règlement** de la licence (par chèque, espèces, ou exceptionnellement chèques vacances).

Que doit-on apporter pour l'entraînement ?

La tenue :

- Une paire de chaussures adaptée à la pratique de l'athlétisme (type running). Pour les entraînements en salle, prévoir une paire de chaussures qui ne sera enfilée qu'à l'intérieur.
- Un short (ou collant de course, ou pantalon de sport) et un tee-shirt (ou haut de survêtement).

Ne pas oublier non plus :

- La bouteille d'eau ou gourde au nom de l'enfant (même l'hiver !).
- Selon la météo, prévoir également un vêtement de pluie, ou au contraire une casquette.